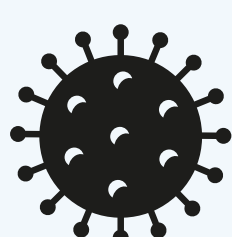


Guide Pratique



**pour la salât en
congrégation
chez soi**



Crise Covid-19

Rappel concernant la salât en groupe en situation de confinement

Le Prophète ﷺ a dit en substance : « La prière (faite) en groupe est 27 fois plus méritoire que celle (accomplie de manière) individuelle. »

Rapporté par Boukhâri et Mouslim

En cette période de confinement, il faut s'efforcer de prier en groupe chez soi avec les membres présents de la famille. Cette pratique peut, In-cha Allah, être une source de bénédiction dans le foyer et un moyen de protéger chacun.e de toutes sortes de difficultés. C'est aussi une occasion pour se rappeler mutuellement la valeur de la salât et de corriger les éventuelles erreurs qui y sont liées.

L'Adhân

1. Il est sounnah mouak-kadah, c'est à dire que c'est un enseignement prophétique très important que de donner l'adhân et de faire l'iqâmah pour chaque salât fardh qui est accomplie à la maison étant donné que, en ce moment, l'appel à la prière n'est plus lancé dans la mosquée de la ville.
2. L'adhân et l'iqâmah doivent être faits par un homme ou un garçon pubère.
➡ Dans le contexte actuel où les personnes qui vont prier ensembles sont déjà présentes, l'appel à la prière ne sera pas donné à très haute voix.

La Salât

1. La salât doit être dirigée par un homme ou un garçon pubère, apte à réciter le Qour'ân de manière appropriée et n'ayant pas d'affection particulière lui empêchant de garder ses ablutions pendant le temps de la salât.
2. Lors de la prière en groupe, il y a d'abord la rangée des hommes, ensuite celle des enfants et enfin celle des femmes.
➡ pour un exemple, voir page 4

En cas de besoin, il est possible de laisser les enfants à côté des adultes.

3. Dans l'éventualité où une femme prend part à la prière en groupe, l'imâm doit en être informé. En effet, il doit faire l'intention (c'est à dire avoir la conscience) de diriger la salât pour elle également.
4. La récitation du Qour'ân doit impérativement être faite à haute voix par l'imâm dans les salât fadjr, maghrib et icha. Un oubli à ce niveau devra être réparé par l'accomplissement des deux soudjoûd as sahw (prosternations de l'oubli).
5. Toute personne qui prie derrière l'imâm ne lira pas le Qour'ân dans la salât : la récitation de l'imâm remplace la sienne. Par contre, elle récitera les autres formules, comme le Takbîr, Tasbîh, Tacha-houd etc.
6. L'enfant non pubère ne peut officier la salât pour les femmes, et ce même si aucun homme n'habite le foyer.

Paroles de l'Iqâmah

2x اللَّهُ أَكْبَرُ اللَّهُ أَكْبَرُ

2x أَشْهَدُ أَنْ لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ

2x أَشْهَدُ أَنَّ مُحَمَّدًا رَسُولُ اللَّهِ

2x حَتَّى عَلَى الصَّلَاةِ

2x حَتَّى عَلَى الْفَلَاحِ

2x قَدْ قَامَتِ الصَّلَاةُ

اللَّهُ أَكْبَرُ اللَّهُ أَكْبَرُ لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ

1

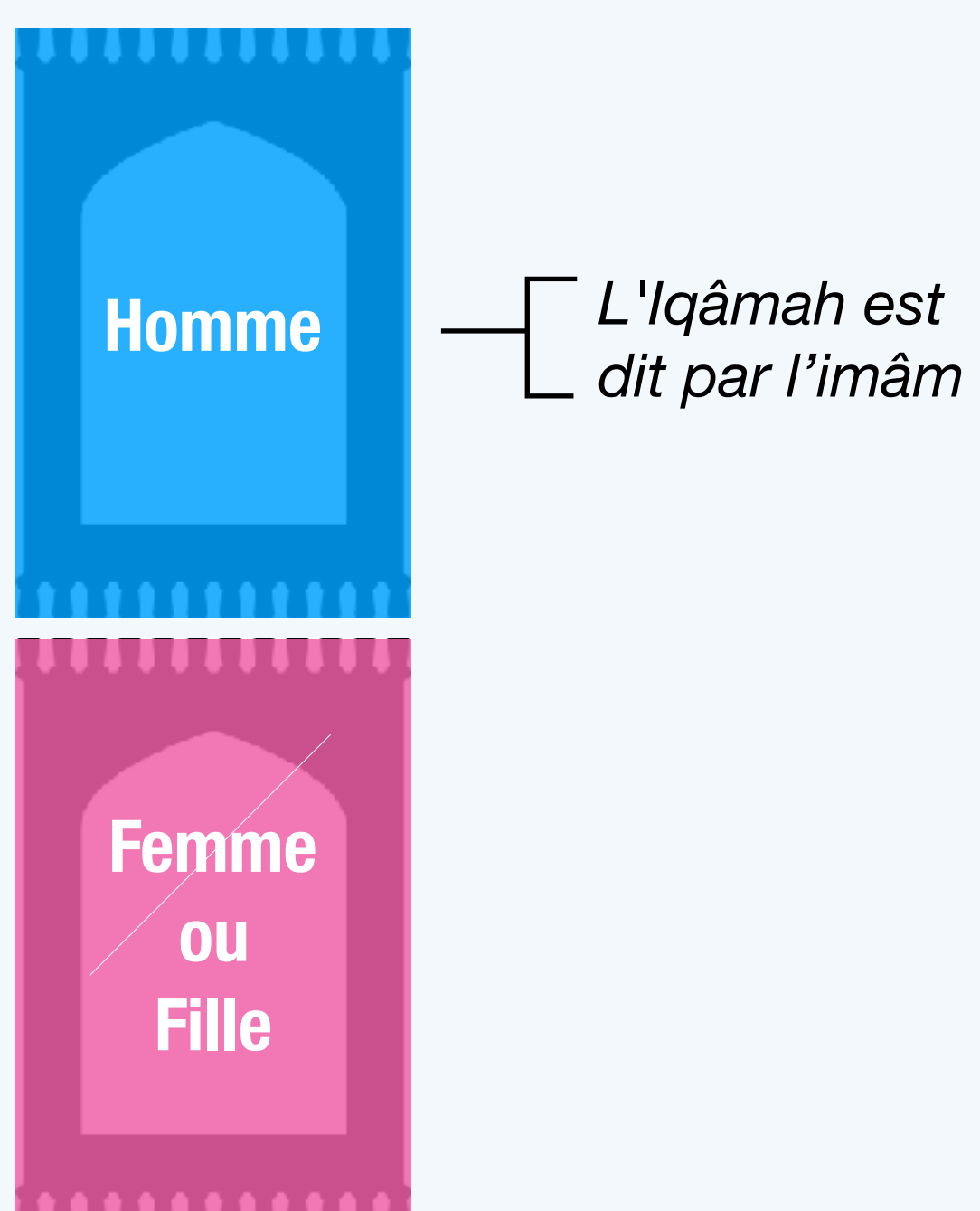


2



S'il n'y a qu'un seul homme / garçon présent, il se placera un peu en retrait à droite de l'imâm.

3



S'il n'y a aucun homme qui prie avec l'imâm, ce dernier étant suivi par une ou plusieurs femmes, celles-ci devront se mettre en retrait derrière lui.